Alexandre Juving Brunet en prison. Motif? Il défend son pays et incommode la dictature.

écrit par Cachou | 30 novembre 2022





Tout le monde ne connaît pas encore le Capitaine Alexandre Juving Brunet. Mais petit à petit il commence à être connu pour ses idées de défense des libertés, et surtout pour son passage à l'action, à la pratique.

Candidat à la Présidentielle en 2022, Saint-cyrien, Alexandre Juving Brunet se révolte face a la dictature qui est déjà maintenant installée dans notre pays et qui s'accentue de jour en jour, même si l'écrasante majorité du peuple français, non encore atteint personnellement dans sa vie quotidienne, ne veut pas en entendre parler.

Et comme d'habitude, puisqu'il défend son pays et les libertés, il est traité de complotiste par la quasi-totalité des médias subventionnés.

Il s'est fait connaître essentiellement par son action extrêmement importante de défense des libertés lors de la coronafolie, lorsque la Macronie faisait tout pour empoisonner par le produit expérimental la population entière jusqu'à insulter le peuple français à plusieurs reprises. Il a organisé nombre de manifestations et d'actions.

Depuis de nombreux mois, Alexandre Juving Brunet parcourt la France entière pour dénoncer l'installation du mondialisme en Europe et surtout en France par Macron, marionnette desdits mondialistes. Il dénonce les méthodes de ces nazis, avec un franc-parler directement compréhensible et disant toutes les vérités.

En France, il est dangereux d'aimer son pays. Pas de le haïr. Et visiblement il commence désormais à gêner en haut lieu, endroit où l'on n'aime pas du tout les libertés des Français, et il vient d'être mis en prison aujourd'hui même à Toulon (La Farlède). À une demi-heure d'où réside votre serviteur. Un défenseur des libertés dont l'action se situe tout à fait conforme à la loi, mis en prison.

Cet homme, d'un caractère très prononcé et souhaitant l'action du terrain, ne fait pas l'unanimité obligatoirement. Certains qui l'on rencontré ne l'apprécient pas particulièrement, et d'autres disent que c'est l'homme providentiel qu'il nous faut dans l'état actuel des choses. Bien sûr il y a de nombreux autres patriotes connus, mais leurs seules actions pour le moment est de dénoncer verbalement toutes les saloperies de la Macronie et d'organiser des défilés depuis des années. Ce qui est très sympathique, mais sans aucun résultat bien évidemment.

Le Capitaine Alexandre Juving Brunet souhaite surtout, et il

insiste dans son discours sur ce point, que l'heure ne soit plus aux lamentations, aux révoltes intellectuelles, et aux manifestations totalement inutiles, mais que l'heure soit à l'action et rien que l'action. Et c'est ce qu'il fait.

Il a compris et explique qu'une des armes les plus efficaces pour la maîtrise des populations est de la réduire à l'état de zombie, est d'avoir une maîtrise totale de la monnaie, permettant de couper tout paiement, toute prestation ou tout salaire sur un individu s'il ne se tient pas tranquille conformément à la dictature. Le système chinois à peu de choses près. Une fois cette maîtrise totale financière par les mondialistes, sera instaurée d'une façon absolument certaine un « crédit social » à la chinoise également. Macron est un grand admirateur de la dictature chinoise, nous le savons.

J'en profite pour faire une petite parenthèse à savoir l'immense reconnaissance et la profonde émotion que je ressens envers le peuple français qui a élu et renouvelé pour cinq ans de plus la dictature hitlérienne macronienne. Merci le bon peuple, parce que je commençais en avoir sacrément marre de vivre en démocratie et d'être libre. J'attends le moment de bonheur où la dictature entrera dans les foyers pour imposer ses lois et règles contre la volonté des gens. Il n'est même pas sûr qu'ils réagissent tant la zombification et la lobotomisation sont importantes dans ce peuple.

Pour éviter cette emprise privative de liberté majeure, Alexandre Juving-Brunet a créé il y a quelques mois sa propre monnaie « Le Franc-Libre » pour laquelle il a beaucoup communiqué et traversé la France pour trouver des souscripteurs afin de quitter le système bancaire français qu'il jugeait sur le point de s'effondrer. A ce jour, plus de 4000 personnes auraient déjà souscrit à cette monnaie, pour une somme avoisinant les 1,3 millions d'euros.

Quel est l'intérêt de cela ? Tout simplement de pouvoir

continuer à vivre décemment même si l'euro s'écroule complètement. Par exemple, vous achetez votre bifteck à votre boucher et vous payez en Franc Libre. Votre boucher veut s'acheter un vélo, il le paiera au marchand en Franc Libre. Le marchand de vélos ira faire ses courses à la supérette du coin, et il paiera également en Franc Libre. Et ainsi de suite… ce système est complètement sorti de l'euro. La condition consiste en ce que tous les acteurs acceptent l'échange en Franc Libre.

C'est une espèce de monnaie locale mais qui prend de plus en plus une allure nationale. C'est donc une monnaie parallèle. Les monnaies parallèles ou locales sont-elles interdites par la loi française ou européenne ? L'article L521-2 du Code monétaire et financier, autorise les monnaies légales si elles sont confinées à un territoire restreint et qu'elles ne concernent qu'un éventail réduit de biens et services.



Ci-dessous une vidéo de 17 minutes ou le Capitaine Alexandre Juving Brunet présente lui-même le Franc Libre par ses explications et les billets déjà imprimés. Une nouvelle page va s'ouvrir, il faudra la refermer pour revenir à l'article.

Pour aller voir la vidéo, cliquer ici.

Elles sont devenues légales en juillet 2014 par une loi de Monsieur Hamon, et il existe actuellement plusieurs milliers de monnaies locales en circulation dans le monde dont près de 70 en France. Bien sûr, rien n'étant simple en France, cette loi comme toutes les autres est très compliquée, car elle met nombre de conditions et contrôle l'évolution des

monnaies. Il faut bien occuper nos fonctionnaires.

Alors évidemment, quant la dictature bolchevique française veut neutraliser un individu, on invente nombre de reproches et d'enfreintes à la loi. Pour le Capitaine Alexandre Juving Brunet, c'est qu'il n'aurait pas suivi les mises en garde de la Banque de France quant à son initiative d'émission de billets (ce qui prouve que son action commence à déranger sérieusement en haut lieu), mais comme la dictature a peutêtre peur que ce motif soit insuffisant, on lui en a trouvé deux autres : détournement d'une partie de l'argent versé par les souscripteurs au Franc Libre à des fins personnelles, et mise en examen pour escroquerie en bande organisée, ce qu'il nie bien évidemment.

Nous avons vu depuis l'arrivée de Macron au pouvoir que les libertés fondamentales et les lois sont complètement laissées de côté, et qu'il s'assit dessus en permanence. Mais le peuple ne réagissant jamais, il continue toujours et toujours plus fort.

Quel est le véritable crime du Capitaine Alexandre Juving Brunet ? S'opposer à la dictature pour préserver nos libertés et l'indépendance de notre pays. Il devrait être soutenu pour cela par des dizaines de millions de personnes. Ces mêmes personnes qui pleureront et grinceront des dents quand elles finiront, un jour ou l'autre, par être profondément touchées dans leurs quotidiens et leurs actions par la dictature. Mais tout sera trop tard.

Alors, bien entendu, Alexandre Juving-Brunet a fait appel de cette décision de détention provisoire et devrait être fixé sur sa situation dans les prochains jours par la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Vive la France, vive le respect des libertés !

Cachou